



Fiche de poste

Chargée de Mission Pôle Ressource Handicap Enfance-Jeunesse de l'Isère (Secteur enfance/jeunesse)

Intitulé du poste : Chargée de mission du PRHEJI

Cadre d'emploi : CDI 28 heures/semaine (80% ETP) - Annualisation du contrat (possibilité de travail week-end et jours fériés) – Ancienneté reprise

Le poste est à pourvoir dans la mesure du possible à partir du 25 mars 2024.

Lieu de travail : Siège - 9 rue du Colombier à St-Marcellin (38160). Vous serez amené à vous déplacer sur l'ensemble du département de l'Isère - Télétravail possible

Rémunération prévue : 1926,94€ brut/mois (80% - Convention Eclat – groupe F- coef 350)

1. Contexte de la mission - Présentation du Pôle Ressource Handicap Enfant et Jeunesse de l'Isère :

Le PRHEJI a pour finalité de rendre « le milieu ordinaire » inclusif, de favoriser et développer l'accueil des enfants et jeunes en situation de handicap, dans les lieux d'accueil petite enfance, périscolaires, de loisirs et séjours de vacances en Isère.

Son action porte sur les freins repérés à cet accueil.

Il est porté et animé par deux entités associatives, aux savoir-faire complémentaires :

- L'ACEPP 38 pour les actions auprès des EAJE (Établissements d'Accueil du Jeune Enfant) et des assistants maternels -(0-6 ans)

- L'association CLV Rhône-Alpes pour les actions dans le domaine des séjours de vacances et auprès des accueils périscolaires, de loisirs et séjours de vacances (3 – 18 ans).

Le PRHEJI s'adresse aux familles, aux gestionnaires de structures, aux équipes d'encadrement qui peuvent trouver auprès de nos référents « petite enfance » et « enfance-jeunesse et loisirs » des réponses à leurs questions, des adresses utiles au sein d'un réseau dynamique, une aide éducative en fonction des situations rencontrées et du public accueilli. Il propose également des actions de sensibilisation, de formation, d'accompagnement des équipes sur site.

2. Présentation du Poste

Descriptif des missions :

- Accompagner au quotidien les équipes pédagogiques des structures périscolaires, extrascolaires (ALSH + colonies de vacances):
 - Les aider à adapter/adopter regards et postures appropriés
 - Les assurer d'un soutien leur permettant de s'appuyer sur les compétences nécessaires à la résolution des difficultés rencontrées en renforçant leurs propres compétences, les dotant de ressources nécessaires.
- Mettre en œuvre et animer des temps de sensibilisations, formations, apports de connaissances à l'attention des organisateurs associatifs, collectivités locales, équipes pédagogiques
- Favoriser le travail en réseau en mettant en synergie les acteurs du territoire pour trouver ensemble des pistes d'actions
- Accueillir, informer, orienter les familles dans leurs recherches de solutions en lien avec l'accès aux loisirs pour tous.
- Répondre aux sollicitations des structures d'accueil de loisirs et les accompagner dans leurs démarches d'accueil des enfants en situation de handicap en milieu ordinaire



Activités principales :

- Appels téléphoniques, échanges de mails,
- Intervention sur sites, sur tous les temps périscolaires, extrascolaires
- Elaboration et encadrement de temps de sensibilisation ou de formation
- Développement et adaptation des d'outils/malles pédagogiques, nécessaires aux équipes pour la prise en compte du handicap.
- Participation aux réunions de concertation et/ou des temps d'accueil
- Assurer la communication du PRHEJI: mettre à jour le site internet du PRHEJI; éditer une newsletter trimestrielle (supports de communications déjà existants).
- Répondre aux sollicitations des partenaires : rencontres, événements, ateliers, forum...
- Veille éducative pour les ACM du département
- Colonies CLV :
 - Préparation des accueils (élaboration des fiches enfants, contacts avec les familles et ou éducateurs,...)
 - Echanges avec les directeurs de séjours avant chaque période de vacances.
 - Répondre aux urgences (difficulté dans l'accueil des enfants avec des besoins spécifiques et/ou en situation de handicap) ;
 - Présence sur site en début de séjour
 - Pallier aux difficultés des équipes (prise de relais sur des groupes, gérer l'aspect organisationnel...);
 - Astreinte une semaine sur deux lors des vacances scolaires : répondre au téléphone, accompagnement des équipes en cas de difficultés ;

Moyens :

- Une voiture de service est disponible sur l'association (planning partagé avec les autres secteurs d'activité). Voiture personnelle indispensable avec remboursement des frais kilométriques
- Poste sous la responsabilité du coordinateur du PRHEJI
- Ordinateur portable fourni + ligne mobile professionnelle

Prérequis :

- Être en accord avec les valeurs de l'association
- Formation : travailleur social en lien avec le handicap
- Avoir des qualités d'organisation, de rigueur, d'implication, d'écoute et d'animation
- Être autonome dans sa mission
- Savoir travailler en équipe,
- Avoir une bonne connaissance du réseau associatif, des institutions, des structures œuvrant dans le secteur de l'enfance et la jeunesse et du domaine du handicap du département
- PERMIS B obligatoire
- Expériences souhaitées : accueil enfants et jeunes en ACM (Accueil Collectif de Mineurs)

Candidatures à adresser par mail : contact@clvrhonealpes.org et/ou enfance-jeunesse@prheji.fr avant le 22 février 2024 ;

**Informations complémentaires : Pauline Robert, coordinatrice PRHEJI 0658826136
Annick Reynaud (Directrice de l'Association) au 06 89 15 84 60
Bureau de l'association : 04 76 36 14 71**